

SÉANCE DU 12 MARS 2018

Présents : C. SAINT-BÉAT, S. CONSTANTIN, B. GARCIA-IBAÑEZ, C. BURON, C. SICOT, G. COURATIN, D. DENTON, M. DEBIARD. Michel DEBIARD

Excusée : N. LAFON

Secrétaire de séance : M. DEBIARD. Michel

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2018

Monsieur le maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 12 février 2018. Il est accepté à l'unanimité.

- Monsieur le maire informe qu'il a rencontré le Président du Syndicat des Eaux et que la demande de renforcement du réseau au Carre doit être renvoyée.
- Monsieur le maire souhaite que l'information sur l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) soit largement communiquée aux habitants de la commune.

CENTRE DE GESTION 47

Les élus approuvent à l'unanimité la nouvelle convention concernant l'abonnement annuel pour les logiciels nécessaires au fonctionnement de la mairie.

Le coût annuel est de 1 533,26 €.

Délib. 201802

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	9	9	9	0	0

VOYAGE SCOLAIRE

Les élus acceptent une aide de 50 € à une famille pour la participation de leur fille à un voyage organisé par le lycée Marguerite FILHOL.

Délib. 201803

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	9	9	9	0	0

RIFSEEP

Les élus acceptent à l'unanimité la proposition du bureau municipal mettant en place le nouveau régime indemnitaire des employés municipaux. La proposition devra être validée en commission paritaire avant d'être définitivement approuvée par le conseil municipal.

STATION D'ÉPURATION

Serge CONSTANTIN informe l'assemblée que la réception des travaux a eu lieu. Il reste désormais à redresser le compteur d'alimentation électrique et à planter les haies. Joël Lafon indique par ailleurs que les travaux d'aménagement de l'espace compris entre la salle polyvalente et la station d'épuration ont été réalisés par l'entreprise LLANAS pour un montant de 2 000 €. Les employés peuvent désormais l'ensemencer.

VOIRIE COMMUNAUTAIRE

Serge CONSTANTIN informe les élus que la communauté des communes réalisera en 2018 des travaux sur les voies et espaces communautaires suivants :

- Place du 21 mai 1944
- Accès à la salle de rangement de la salle polyvalente
- Chemin de la STEP
- Lotissement des Chênes

- La route de Fumel sera refaite sur trois années

Concernant la place du 21 mai 1944, les élus demandent à ce que soit étudié le déplacement des containers (rapprochement du chemin de la STEP) afin de libérer l'espace de la place.

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ ET ÉNERGIE

Serge CONSTANTIN donne le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue avec un technicien du SDEE. Le coût pour le remplacement de tous les points d'éclairage s'élève à environ 90 000 € dont 60 000 € à charge de la commune qui paiera sur 5 ans sans intérêt. Il précise que l'économie attendue, calculée par les techniciens, est de 6 500 € par an.

Les élus décident de réaliser ces travaux et choisissent les luminaires qui seront mis en place. Le SDEE fournira un devis définitif.

SALLE POLYVALENTE

Joël LAFON indique que les employés ont repeint l'ensemble de la salle polyvalente.

REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTÉGRÉ

Monsieur le Maire donne le compte-rendu d'une rencontre entre le bureau municipal, les enseignants et l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription concernant l'avenir du regroupement pédagogique. Si aucun changement n'est attendu pour la rentrée 2018 – 2019, la perte d'effectifs pour la rentrée suivante oblige à remettre en cause le fonctionnement actuel. Une nouvelle réunion aura lieu en présence de représentants de l'école du Vergt de Biron et de l'IEN de Dordogne.

PRÉPARATION BUDGÉTAIRE

Des devis sont présentés concernant des travaux à réaliser sur des toitures :

- Salle polyvalente : 3 717, 60 €
- Maison de la bibliothèque : 6 847 €
- École et salle des TAP : 5 319 €

Les décisions seront prises au moment du vote du budget.

LOGEMENT

Les élus s'inquiètent de la baisse de population et du nombre de maisons inoccupées dans le village. Des études devront être menées pour connaître les besoins du marché immobilier et envisager éventuellement la création d'un lotissement.